

- Présidence :** M. Gilles Rouffignat
- Membres présents :** Mmes. Isabelle Bonneau, Marion Moine, Karine Vergnaud.  
MM. Philippe Andrieux, Olivier Blancheton, Patrick Bourgoïn, Marcel Buisson, Pascal Chardat, David Ferrand, Laurent Fouché, Patrick Frugier, Vincent Goupillat, Max Roulon, Jean-François Selle, Bernard Vaillant, Hervé Zago.
- Membres absents :** Mme Véronique Autexier (excusée),  
MM. Thierry Gobry, Nicolas Michel, (excusés).
- Invité :** M. Claude Fort.

## SOMMAIRE

### 1° Introduction

- Accueil,
- Formalités : validation du PV N°11 du 15/05/2023,
- Civilités.

### 2° Sujet(s) « Pour décision »

- Obligations en matière de jeunes,
- Homologation des classements, montées et descentes,
- Répartition des équipes par division,
- Affectation des arbitres 2023/2024,
- Demande de fusion d'ententes de clubs,
- Organisation commission SRL 2023/2024,
- Validation AG 2023.

### 3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Informations gouvernance.

**Accueil** : le Président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

**Formalités** : le Comité de direction entérine la validation du PV N°11 du 15/05/2023.

**Civilités** : le Président et les membres du Comité de direction expriment :

**Leurs sincères condoléances à** : Jean-Pierre Pénichon arbitre (Fontafie) pour le décès de son fils,

**Leurs encouragements à** toutes celles et tous ceux qui souffrent et que nous avons déjà cités dans les Comités de direction précédents,

**Leurs félicitations à** :

- L'ASJ Soyaux vainqueur de la coupe de Nouvelle-Aquitaine U16/U18 Féminines (contre FC Pau 5/0),
- Les clubs figurant au palmarès de nos compétitions 2022/2023 (voir annexe 1),
- Les clubs ayant participé à la Journée nationale des débutants,
- Les membres élus et cooptés qui se sont mobilisés sur ces manifestations,
- La municipalité de St Yrieix pour le prêt de ses installations,
- La municipalité d'Angoulême pour la plaine de jeux des 3 Chênes et le stade Lebon,
- Nos sélectionnés au pôle Espoir de Talence : Ken Kitsoukou (St Yrieix), Jules Renoux (ACFC) et Ewen Lamothe (ACFC),
- Nos différents sélectionnés dans les stages Ligue.

**Le Président adresse ses remerciements personnels et appuyés aux 48 bénévoles du District** qui ont participé à l'organisation des manifestations de fin de saison (coupes et championnats) :

- **14 ont participé à 3 manifestations** : coupes séniors, coupes Jeunes et Féminines, Champions Div's,
- 22 ont participé à 2,
- 12 à 1 seule.

**Le Président regrette aussi vivement que 72 bénévoles n'aient pas donné « signe de vie » et pire, que la moitié n'ait pas daigné répondre au mail d'invitation adressé.**

## SUJET(S) « POUR DECISION »

### 1° Obligation en matière de Jeunes (SRL/G.Rouffignat)

La Commission Statuts-Règlements-Litiges (SRL) a vérifié la situation des clubs en matière d'obligations de licences Jeunes. 5 clubs sont en infraction (1 pour la 4<sup>ème</sup> année, 4 pour la 1<sup>ère</sup> année). La Commission propose l'application du règlement :

- Pour le club en 4<sup>ème</sup> année d'infraction : amende de 330€ + suppression de 4 mutés en équipe 1 (une),
- Pour les 4 clubs en 1<sup>ère</sup> année d'infraction : amende de 105€.

**Décision 01 : le Comité de direction valide cette proposition. Il demande à la commission SRL d'acter sa décision dans un procès-verbal et de la notifier aux clubs concernés.**

### 2° Homologation des classements, montées et descentes (L.Fouché)

La commission des compétitions séniors présente les classements des divisions (poule par poule), les accessions et les descentes (voir annexe 2).

**Décision 02 : le Comité de direction homologue les classements, les accessions et les descentes arrêtés par la commission des compétitions séniors, sous réserve des procédures en cours, de la validation de la fusion des ententes pour la 2<sup>ème</sup> division et de la validation des engagements des équipes dans chaque niveau.**

### 3° Répartition des équipes par division (L.Fouché)

La commission des compétitions séniors présente la répartition des équipes par division pour la saison 2023/2024 (voir annexe 3).

**Décision 03 : le Comité de direction valide la répartition des équipes par division proposée par la commission des compétitions séniors sous réserve des procédures en cours, de la validation de la fusion des ententes pour la 2<sup>ème</sup> division et de la validation des engagements des équipes dans chaque niveau.**

### 4° Affectation des arbitres (B.Vaillant)

La commission d'arbitrage (CDA) présente la répartition des arbitres pour la saison 2023/2024 (voir annexe 4).

- Jeunes arbitres : 42,
- Groupe D1 : 15,
- Groupe D2 : 21,
- Assistants : 12,
- Groupe D3 : 26,
- Groupe D4 : 28,
- Groupe DS : 4.

**Décision 04 : le Comité de direction valide la répartition des arbitres proposée par la commission d'arbitrage, sous réserve de la prise de licences par les arbitres pour la saison prochaine.**

#### **5° Demande de fusion d'ententes (SRL/G.Rouffignat)**

Deux ententes accèdent sportivement à la D2 la saison 2023/2024 : Brigueuil Lesterps (poule A) et Claix Blanzac (poule C). Or, les ententes sont interdites en D2 selon les RG du District art 8.2. Les clubs en entente doivent donc fusionner pour accéder, sinon refus de la part du District.

A la date du Comité de direction, les deux ententes ont fait parvenir au District leur intention de fusion. Les assemblées générales extraordinaires de chaque entente doivent se tenir les 16, 17 et 18 juin.

**Décision 05 : le Comité de direction valide les projets de fusion sous réserve de recevoir les procès-verbaux des assemblées générales extraordinaires des clubs concernés. À réception, le District les transmettra à la LFNA pour validation par le Comité de Ligue.**

#### **6° Organisation commission SRL au 1<sup>er</sup> juillet 2023 (SRL/G.Rouffignat)**

Le service juridique de la Ligue nous a fait savoir que l'organisation de la commission Statuts-Règlements-Litiges devait être revue. L'objectif est de séparer la partie Statuts-Règlements de la partie Litiges-Contentieux.

Serge Dorain, animateur de la commission SRL propose l'organisation suivante :

Une commission STATUTS – RÈGLEMENTS :

- Animateur : Jacques Noble,
- Membres : Yadaly Sakho + des contacts en cours à finaliser.

## Une commission LITIGES – CONTENTIEUX

- Animateur : à désigner car Serge Dorain a annoncé son arrêt en juillet compte tenu de son investissement fédéral,
- Secrétaire : Jean-Louis Puaud,
- Membres : Patrick Bourabier, Jean-Marc Ferchaud, Alain Vedrenne, Philippe Brandy, Richard Corbiat.

**Décision 06 :** le Comité de direction valide cette nouvelle organisation et présente ses vœux de réussite aux nouveaux membres qui rejoignent leur commission. Pour faciliter la tâche de la nouvelle commission Statuts-Règlements il demande que chaque commission sportive désigne un représentant.

## 7° Assemblée générale du District saison 2022/2023 (G.Rouffignat)



**LIEU** : au siège du Crédit Agricole à Soyaux (28 rue d'Épagnac).

## **HORAIRES**

- **17h 45 à 19h** : accueil des clubs, émargement et remise des boîtiers de vote électronique,
- **19h** : fin **IMPÉRATIVE** de l'émargement,
- **19h 15** : début de l'assemblée générale,
- **En suivant** : moment de convivialité.

## **ORDRE DU JOUR**

- **Accueil et mots de bienvenue**
- **Assemblée générale extraordinaire** : Règlements généraux du District de la Charente :
  - Rappel des modifications réglementaires impactant les clubs,
  - Modification des articles 24.1 (modification des calendriers), 25 (terrains impraticables) et 26 (forfaits) → **VOTE**,
- **Assemblée générale ordinaire**
  - Approbation du PV de l'assemblée générale du 23/09/2022 à Ruffec → **VOTE**,
  - Rapport moral du Président → **VOTE**,
  - Rapport d'activités du Secrétaire général → **VOTE**,
  - Vœux proposés par les clubs → **VOTE**,
  - Projet de refonte de la pyramide des compétitions saison 2024/2025 → **VOTE**,
  - Système des montées/descentes fin 2023/2024,
  - Priorités 2023/2024,
  - Échanges avec les clubs,
  - Remise de récompenses
- **Interventions des personnalités.**

**CONVOICATIONS** : elles seront adressées aux clubs par Notifoot le 15 juin au plus tard dans le respect du délai légal.

**DOCUMENTS** : ils seront déposés sur le site internet du District pour consultation par les clubs le 15 juin au plus tard dans le respect du délai légal.

**Décision 07** : le Comité de direction valide l'organisation de l'assemblée générale, son ordre du jour et l'ensemble des dossiers à présenter aux clubs : proposition de modifications des Règlements généraux, vœux des clubs, dossier Pyramide des compétitions, système des montées/descentes fin 2023/2024, priorités de la saison 2023/2024.

## SUJET(S) DIVERS

**Accession en championnat régional.** (K.Vergnaud)

**Accession en championnat U16 R2 :** OFC Ruelle.

**Accession en championnat U18 R2 :** compte tenu de l'impossibilité de l'AS.Puymoyen d'accéder au championnat U18 R2 (manque d'effectifs) et du refus du 2è La Roche Rivières FC Tardoire le club d'Alliance 3B (3è) est candidat.

**Décision 08 : le Comité de direction valide cette proposition qui sera transmise à la LFNA.**

Le club de Cognac a envoyé son équipe U13 (3) pour disputer la finale, l'équipe qualifiée (2) étant en tournoi à l'extérieur du département. Le Comité considère que c'est un manque de respect envers le District, organisateur de la compétition ; l'équipe adverse qui a disputé la finale ; et celle battue en ½ finale qui aurait certainement aimé jouer cette finale. Sans oublier les jeunes qui ont subi une défaite écrasante et désobligeante et qui n'ont certainement pris aucun plaisir à jouer cette finale. La commission compétitions Jeunes demande qu'un courrier soit adressé au club pour lui signifier notre mécontentement.

**Décision 09 : un courrier sera fait au club pour signifier le mécontentement du District.**

### Sujets divers

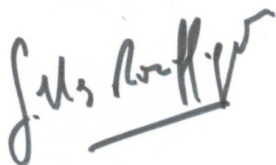
- 13 juin arrivée de Tom Mazeau
- 16 et 17/06 : AG LFNA dématérialisée
- 26/06 : rencontre Président de la LFNA
- 30/06 : AG District
- 30/06 : arrêt J.Blondy (congs)
- 1<sup>er</sup>/07 : 80 ans District Corrèze
- 1<sup>er</sup>/08 : fin de contrat J.Blondy
- Prochain CODIR : N°13 → en juillet ou août selon besoin

## RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU COMITÉ DE DIRECTION - N°12 DU 12/06/2023

DOSSIER POUR DÉCISION	Décision	Pilote
PV N° 11 (15/05/2023)	Validé	JF.Selle
Obligations en matière de jeunes	Validé	S.Dorain
Homologation des classements, montées et descentes	Validé	L.Fouché
Répartition des équipes par division	Validé	L.Fouché
Affectation des arbitres 2023/2024	Validé	B.Vaillant
Demande de fusion d'ententes de clubs	Validé	S.Dorain
Organisation commission SRL 2023/2024	Validé	S.Dorain
Validation AG 2023 : ODJ	Validé	G.Rouffignat
AGE : Modifications des Règlements généraux D16	Validé	JF.Selle
AGO : Vœux des clubs	Validé	JF.Selle
AGO : Projet Refonte pyramide des compétitions (Khéops)	Validé	L.Fouché
Sujets d'information pour les clubs	Validé	G.Rouffignat
DOSSIERS DIVERS	Décision	Pilote
Montées en championnat U18 R2	Validé	K.Vergnaud
Courrier club coupe U13 JJ.Raboisson	Validé	G.Rouffignat

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h 30.

Le Président  
Gilles Rouffignat



Le Secrétaire Général  
Jean-François Selle

